



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

**CHELAL<sup>®</sup> Fe**

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE L'ENTREPRISE

**Identification :** solution de fer (III) acide polyaminocarbonique chelaté repris sur la liste des agents chelatants et des oligo-éléments chelatés (Règlement (CE) n° 2003/2003).

**Producteur :** BMS Micro-Nutrients NV  
Rijksweg 32  
B-2880 BORNEM / Belgium  
Tel. +32/3.899.10.10  
Fax. +32/3.899.40.44  
E-mail : info@chelal.com

**Téléphone d'urgence :** durant les heures de bureau (09.00h à 18.00h)  
+32/3.899.10.10  
ou Centre Antipoison : +32/70.245.245

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

La préparation n'est pas classée, suivant le Règlement CE, comme préparation dangereuse.

### 3. COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Le produit doit être considéré comme une préparation en concordance avec la réglementation de la CE sur les engrais (Règlement (CE) n° 2003/2003).

Informations sur les composants

**Description chimique :** Mélange de fer (III) chelaté en concordance avec le Règlement (CE) n° 2003/2003 sur les oligo-éléments chelatés. Contenant 65 g/l de fer (Fe) exprimé comme élément.

**Autres informations :** ballast eau

#### 4. PREMIERS SECOURS

<b>Symptômes</b>	Aucune réaction ni aucun symptôme connus.
<b>Premiers soins</b>	
<b>Général</b>	Toujours consulté un docteur en cas de doute ou en cas de persistance.
<b>Peau</b>	Rincer à l'eau savonneuse. Enlever les vêtements imbibés immédiatement. Laver les vêtements avant de les remettre.
<b>Yeux</b>	Rincer abondamment à l'eau. Surtout sous les paupières. Consulter un médecin en cas d'irritation.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche, boire beaucoup d'eau. Consulter un docteur.
<b>Conseil au docteur</b>	Nulle autre information disponible.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyens d'extinction</b>	Le produit est non inflammable. Tous les moyens d'extinction peuvent être employés.
<b>Moyens d'extinction non permis</b>	Non connus.
<b>Dangers spéciaux d'exposition</b>	en cas d'incendie/explosion éviter l'inhalation de fumée.
<b>Dangers de décomposition ou de produits brûlants</b>	Des gaz nitreux peuvent se former à très haute température.
<b>Equipement de protection</b>	Utiliser des appareils de respiration à alimentation d'air frais.

#### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

<b>Précautions individuelles</b>	Voir Protection Individuelle Section 8.
<b>Protection de l'environnement</b>	Eviter que le produit pénètre dans les égouts ou cours d'eau.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Collecter le produit par tous les moyens et évacuer vers une décharge appropriée. Lavage à l'eau. Ramasser l'eau de rinçage. Cfr. Section 13.

#### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Manipulation</b>	Respecter les procédures normales pour les engrais.
<b>Prévention incendie</b>	Aucune recommandation spécifique.
<b>Stockage</b>	Aucune recommandation spécifique si le produit est maintenu dans son emballage d'origine.
<b>Autres informations</b>	Le produit doit être maintenu entre +5°C et +30°C.

#### 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE

<b>Mesures d'ordre technique</b>	Précautions normales à la manipulation d'engrais
<b>Limites d'exposition</b>	Non connues.
<b>Limites d'exposition (OEL: occupational exposure limit)</b>	
(source: <a href="http://limitvalue.ifa.dguv.de">http://limitvalue.ifa.dguv.de</a> )	

- sur la base de la présence de fer

Exprimé en fer (Fe)	Exposition - 8 heures		Exposition brève (15')	
	ppm	mg/m3	ppm	mg/m3
Belgique		1		
Danemark		1		2
Hongrie		6*		
Irlande		1		2
Espagne		1		
Royaume-Uni		1		2

\* comme aerosol respirable

<b>Hygiène Individuelle</b>	
<b>Protection respiratoire</b>	Aucune recommandation spécifique.
<b>Protection des mains</b>	Gants appropriés.
<b>Protection des yeux</b>	Lunettes de protection.
<b>Protection de la peau</b>	Protection normale et élémentaire à observer.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES

<b>Apparence</b>	liquide (+5°C).
<b>Couleur</b>	Rouge-brun.
<b>Odeur</b>	légèrement ammoniacale.
<b>Point/courbe d'ébullition</b>	approx. 105°C.
<b>Point de fusion</b>	< - 5°C.
<b>Flashpoint</b>	non concerné (solution aqueuse).
<b>Inflammabilité</b>	non concerné.
<b>Point d'auto-inflammation</b>	non concerné.
<b>Propriétés explosives</b>	non concerné.
<b>Limites d'explosion</b>	non concerné.
<b>Propriétés d'oxydation</b>	oui.
<b>Pression de vapeur</b>	comme pour l'eau.
<b>Densité</b>	approx. 1,25 kg/l.
<b>Densité apparente</b>	non concerné.
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Complète.
<b>Solubilité dans d'autres</b>	
<b>Solvants</b>	non précisée.
<b>pH</b>	entre 7.0 et 7.5 (1 % solution).
<b>Coefficient répartition</b>	
<b>n-octanol/eau</b>	non précisé.
<b>Pression de vapeur relative</b>	
<b>(air=1)</b>	comme pour l'eau.
<b>Viscosité</b>	non concerné.
<b>Autres informations</b>	perte d'eau à partir de 100°C.

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

<b>Stabilité</b>	la préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage indiquées sous la section 7
<b>Conditions à éviter</b>	non précisées.
<b>Matériaux à éviter</b>	ne pas transvaser en récipients en aluminium, nickel, zinc, cuivre et/ou alliages de cuivre.
<b>Produits dangereux de décomposition</b>	des gaz toxiques peuvent se former en cas d'incendie (gaz nitreux - Nox).

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune information d'expérimentations toxicologiques sur le produit n'est disponible. Se basant sur la structure de produits similaires et sur la littérature les informations suivantes peuvent être notées :

**Ingestion LD50**                      rat : > 2000 mg/kg.

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Aucune information d'expérimentations toxicologiques sur la préparation n'est disponible. Se basant sur la structure de produits similaires et sur la littérature les informations suivantes peuvent être notées :

**Biodégradabilité**                      pas facilement biodégradable.

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

**Produit** suivant les directives locales.  
**Emballages contaminés** aucune recommandation spécifique.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### *Transport par route (ADR/RID)*

**Produit n'est pas repris sur la liste des produits dangereux.**

<b>ADR-classe</b>	non limité	<b>N° item ADR</b>	non concerné
<b>RID-classe</b>	non limité	<b>N° item RID</b>	non concerné
<b>Danger n°</b>	aucun	<b>N° indicatif poussière</b>	aucun
<b>TREM-carte</b>	non concerné	<b>UN numéro</b>	aucun
<b>Nom propre transport</b>	non limité		

#### *Transport maritime (IMDG code/IMO)*

<b>IMO/IMDG-code</b>	non limité	<b>Classe</b>	non concerné
<b>Groupe emballage</b>	aucun	<b>UN numéro</b>	aucun
<b>EMS</b>	non concerné	<b>MFAG</b>	non concerné
<b>Pollution maritime</b>	non		
<b>Nom propre transport</b>	non limité		

#### *Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)*

<b>ICAO-TI/IATA-DGR</b>		<b>UN numéro</b>	aucun
<b>Classe</b>	non limité	<b>Groupe emballage</b>	aucun
<b>Nom propre transport</b>	non limité		
<b>Autres informations</b>	éloigner de : aluminium, nickel, zinc, cuivre et/ou alliages de cuivre.		

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

**Description chimique** mélange de fer (III) chélaté en concordance avec le Règlement (CE) n° 2003/2003 sur les oligo-éléments chélatés.

**Remarque** la préparation n'est pas listée parmi les produits dangereux.

**Etiquetage en concordance avec les Règlements CE.**

**EC-numéro** non concerné.

**Symboles de danger** aucun

**Avertissement R / Sécurité S** aucun

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Les informations contenues dans cette fiche reprennent les indications émanant de sources sûres et crédibles mais le vendeur ne donne aucune garantie expresse ou sous-entendue quant à l'exactitude ou l'entièreté de ces renseignements pour lesquelles il n'assume aucune responsabilité de quelque nature que ce soit.

Les informations ici reprises ne concernent que le produit indiqué et est supposé ne servir que comme directive pour sa manipulation, son transport, son stockage et sa maintenance.

Les informations ici reprises ne concernent que le produit indiqué et ne donne aucune garantie dans le(s) cas où il est mélangé à d'autres produits ou utilisé dans un procédé quelconque ou non maintenu dans son emballage d'origine.

Le vendeur ignore totalement la manière selon laquelle l'acheteur va utiliser le produit.

L'acheteur assume toute la responsabilité pour tout usage qu'il fera du produit.

**Date d'édition** 06/2007  
**Dernière révision** 12/2015  
**Editeur** Dr. Dejaegher Y.